

# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. XI, No 2.

Montréal, Février 1905.

50 cts par an.

## LE BONHOMME HIVER

Le bonhomme hiver a mis ses fourrures,  
Souples mocassins et bonnet bien clos,  
Et, tout habillé de chaudes fourrures,  
Au loin fait sonner gaîment ses grelots.

A ses cheveux blancs le givre étincelle ;  
Son large manteau fait des plis bouffants :  
Il a des jouets plein son escarcelle  
Pour mettre au chevet des petits enfants.

Quand le soleil luit la neige est coquette ,  
Mol et lumineux, son tapis attend  
Le groupe rieur qui, sur la raquette,  
Au flanc des coteaux chemine en chantant.

Dans les soirs sereins, l'astre noctambule  
Plaqué vaguement d'un reflet d'acier  
La clochette d'or qui tintinnabule  
Au harnais d'argent du frigrant coursier.

Au feu du soleil ou des girandoles,  
Emportée au vol de son patin clair,  
Mainte patineuse, en ses courses folles,  
Sylphe gracieux, fuit comme un éclair.

Un rayon là-bas aux vitres rougeoie ;  
On entend des sons d'orchestre lointain :  
Ce sont les deux sœurs, la danse et la joie,  
Qui vont s'amuser jusques au matin.

Et dans l'azur vif baigné de lumière,  
Spectacle charmant, aspect sans rival,  
Aux toits de la ville et sur la chaumière  
Flotte le drapeau du gai carnaval.

LOUIS FRÉCHETTE.



## LETTRE CIRCULAIRE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

*Messieurs et chers confrères,*

Le Bureau Exécutif vient de décréter un nouveau concours de recrutement qui s'étendra du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin prochain. Afin d'activer la propagande et d'engager nos sociétaires à faire un travail efficace, le Bureau Exécutif offre des récompenses en plus grand nombre et d'une valeur plus considérable que toutes celles offertes jusqu'à présent, et elles sont assez appréciables pour que tous travaillent à les mériter.

L'année 1904 qui vient de se terminer a été pour l'Alliance Nationale une année de progrès et d'avancement, tant sous le rapport de l'augmentation de la réserve dans les différentes caisses de la Société que sous le rapport de l'augmentation de l'effectif. En effet, notre réserve qui était de \$473,000 le 1<sup>er</sup> janvier 1904 s'est augmentée à \$550,000 au 1<sup>er</sup> janvier 1905, et l'effectif, de 12,000 qu'il était alors, est maintenant d'au-delà de 13,000. Il a été de plus institué 21 nouveaux cercles et 15 bureaux de perception. Nous avons donc raison d'être fiers des succès que nous avons obtenus, mais nous devons tendre encore plus haut.

Nous avons l'avantage de faire partie d'une société de secours mutuels qui, grâce à la réserve considérable qu'elle a accumulée dans ses différentes caisses, nous offre une garantie de stabilité indiscutable. Mais il nous faut prouver que nous savons apprécier ces avantages et, pour cela, nous devons proclamer partout la valeur de notre association et convaincre nos amis qu'il est de leur intérêt de se joindre à nous.

Si nous voulons que l'Alliance Nationale conserve le rang élevé qu'elle occupe dans la mutualité, il nous faut travailler avec ardeur à son accroissement continu, et un des meilleurs moyens pour atteindre cette fin, c'est de faire de la propagande, pourvu toujours qu'elle soit faite avec soin et discernement.

J'espère donc que tous se mettront à l'œuvre immédiatement et que le concours prochain sera le meilleur et le plus productif que nous n'ayons jamais eu dans notre société. Si tous les cercles veulent se mettre un tant soit peu au recrutement, il nous serait possible de faire admettre au moins 3,000 membres dans les quatre mois qui vont suivre.

Je suis donc convaincu que ce nouvel appel du Bureau Exécutif sera entendu et que le résultat que nous obtiendrons dépassera nos espérances.

Veillez me croire,  
Votre dévoué,

JOS. CONTANT,  
*Président Général.*

### Une minute par mois !

QUATRE FAUTES DE LANGAGE À CORRIGER

Ne dites pas :

*Boiler* pour CHAUDIÈRE de machine à vapeur. Ne traduisez pas non plus *boiler* par *bouilloire* dans le sens de chaudière. Une bouilloire est un ustensile de cuisine.

*Bombe* ou *canard* pour FOUILLOIRE ou *bouillotte*, vase dont on se sert pour faire bouillir de l'eau.

*Burner* pour BEC DE LAMPE. Ne traduisez pas, non plus, dans ce sens *burner* par *brûleur*.

*Clipper* pour TONDEUSE. Instrument employé par les barbiers-coiffeurs.

### La langue française aux Etats-Unis

Il y a maintenant, aux Etats-Unis, cent trente groupes, qui sont autant de foyers de culture du français ; ils comprennent à peu près toute l'Union. L'année dernière a vu s'accomplir un pas en avant considérable, car le nombre de ces groupes doubla presque. Il en est, en ce moment, en formation à Porto-Rico, aux Philippines et à Honolulu, dans les îles Hawaï. Le conférencier "officiel", celui qu'on fait venir de France, fait environ soixante-quinze conférences pendant son voyage, ce qui représente une activité dont on doit lui savoir gré. Mais les comités locaux organisent, eux aussi, leurs conférences, soit qu'ils fassent appel à des Français de passage, soit que leurs membres prennent eux mêmes la parole.

## Les Cercles Modèles



### CERCLE ST-EDOUARD, No 126.

Ce cercle a été fondé dans la partie nord de Montréal, le 14 décembre 1897, dans un nouveau quartier, avec un petit groupe de membres, mais il s'est développé par la suite, grâce au travail incessant et au dévouement vraiment méritoire de ses officiers.

Le Cercle Saint-Edouard a pris part à un grand nombre de nos concours et il y a fait bonne figure. Dans un concours de charité organisé dans la paroisse Saint-Edouard, entre ce cercle et deux cours d'autres sociétés, il a remporté la palme sous forme d'un magnifique drapeau. C'est dire que sa popularité est bien assise dans la localité où il a son siège social, et que nous avons lieu d'espérer qu'il continuera encore

pendant longtemps sa marche en avant.

Administrée d'une façon splendide, sa caisse des malades ne saurait être plus florissante. Consultons le tableau suivant :

Fin de	Membres en règle.	Capital Caisse des Malades.
1899	21	\$ 86.78
1901	45	342.59
1904	72	806.16

La réserve requise par les statuts devrait être de \$461.50 et elle est de \$344.66 plus élevée, soit 74%. C'est un résultat magnifique qui doit faire l'orgueil de nos confrères et que nous nous plaisons à mettre sous les yeux de nos lecteurs.

### ACCUSÉS DE RÉCEPTION

Granby, 10 novembre 1904.

M. L. J. D. Papineau, Sec.-Gén.,  
Alliance Nationale, Montréal,

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre chèque de mille dollars à l'ordre de dame Albina Jodoin. Je vous renvoie le certificat de dotation après lui avoir fait signer le reçu que vous m'avez indiqué. Veuillez accepter en même temps que les remerciements de Mme Jodoin, les remerciements du cercle de Granby auquel j'ai l'honneur d'appartenir. Votre dévoué,

DR AUGUSTE MATHIEU, Sb.P.G.

St-Raymond, 15 novembre 1904.

M. L. J. D. Papineau, Secrétaire-Général.

Monsieur,

Je reçois ce jour par l'entremise de M. Chs Du-

quette, Inspecteur général, le chèque de l'Alliance Nationale, No 5784, au montant de \$500, en paiement du certificat de dotation 8054, dont feu Joseph-Jacques Richard, mon époux, était porteur. Veuillez offrir aux membres du Bureau Exécutif de la société mes remerciements pour le prompt règlement de cette réclamation. Veuillez me croire votre dévouée,

DAME CÉLINE BARRETTE.

Les hypocrites, disait Scarron, seront condamnés dans l'autre vie à prier Dieu sans qu'on les voie.

Les rabbins mettent au nombre des imprécations qu'ils peuvent faire contre leurs ennemis, de leur souhaiter de mauvais voisins.

## Anecdotes Canadiennes

CHARLES LEMOYNE PRISONNIER DES  
IROUOIS

Au mois de juillet 1665, Charles LeMoynie, l'un des fondateurs de Montréal, se décida un jour à aller à la chasse; il obtint son congé (LeMoynie était alors procureur du roi) et partit avec quelques Sauvages de la nation des Loups. Il avait été averti que les Sauvages ennemis n'étaient pas loin; mais sa bravoure lui fit oublier ces prudents conseils. Rendu à l'île Sainte-Hélène et tout occupé de sa chasse, il fut surpris et attaqué tout à coup par les Iroquois au moment où il se trouvait seul. Ces barbares qui avaient eu l'occasion de l'entendre comme interprète dans tant de conseils, et qui si souvent avaient éprouvé la force de son bras, l'eurent bientôt reconnu.

Ils lui crièrent de se rendre. Pour toute réponse, LeMoynie ne se coucha en joue. Déjà les Iroquois commençaient à reculer, lorsque les plus jeunes, encouragés par les vieillards qui leur reprochaient leur lâcheté, revinrent de nouveau à la charge. Bientôt, il est investi et sur le point d'être saisi. Voyant qu'il lui était impossible d'échapper de leurs mains, il veut au moins vendre chèrement sa vie. Il s'appretait à faire feu de nouveau sur eux, lorsque son pied s'accroche dans une racine d'arbre; il fait un faux pas et tombe. A l'instant les Iroquois l'entourent, l'enveloppent et le saisissent, il est fait prisonnier.

Grande fut la douleur des colons à cette triste nouvelle; on envoya du monde pour poursuivre les Iroquois. Mais les recherches furent inutiles. On crut fermement qu'il serait brûlé, car les Iroquois le détestaient cordialement; même les vieillards sauvages amassaient, dit-on, de temps en temps, pour encourager les jeunes à s'emparer de Le Moynie, d'énormes buches où ils devaient le faire brûler.

De toutes parts, on adresse des vœux au ciel pour sa délivrance et son prompt retour. Sa pieuse et inconsolable épouse surtout ne cesse d'implorer les secours de Dieu.

Ces prières ne furent pas vaines. Au lieu de le brûler selon leur coutume barbare, les Iroquois l'emmenèrent dans leur pays.

Mais rendu dans leurs bourgades, Le Moynie le fit peur en leur disant ces paroles: " Tu peux me faire mourir, mais ma mort sera vigoureusement vengée; je t'ai

souvent menacé qu'il viendrait ici quantité de soldats français, lesquels iraient chez toi brûler tes villages; ils arrivent maintenant à Québec, j'en ai des nouvelles assurées." Surpris d'un langage aussi hardi, en même temps que subjugués par l'ascendant des belles qualités de LeMoynie, ces barbares ne connurent plus que de l'admiration pour sa personne qui leur fit peur et les força à l'épargner afin de le garder comme otage; en effet, ils le ramenèrent à l'automne de la même année sans lui faire aucun mal.

Les colons du temps considérèrent le salut de LeMoynie comme un véritable miracle, vû la haine qu'avaient les Iroquois envers lui.

On attribua ce miraculeux sauvetage aux prières de son épouse qui l'avait fait échapper à cette mort cruelle par sa piété et ses vœux.

A. JODOIN et J. L. VINCENT.

\* \* \*

### LA RIVIÈRE DES PRAIRIES

Il paraît que les Français reconnurent, comme par hasard, que le Mont-Royal était sur une île à l'occasion de la mésaventure d'un jeune navigateur de Saint-Malo, qui remontait le fleuve Saint-Laurent pour trafiquer avec les Sauvages. Arrivé à l'île de Montréal, qui est environnée d'un côté par le fleuve Saint-Laurent et de l'autre par une petite rivière, ce jeune homme, chargé de conduire une barque au grand saut, tira au nord et entra ainsi dans cette petite rivière, au lieu d'aller au sud pour remonter le Saint-Laurent; et comme elle n'avait pas encore de nom français, elle fut appelée *des Prairies*, du nom propre de ce navigateur, sous lequel elle a toujours été connue depuis. Champlain nous apprend que *des Prairies*, qu'il qualifie *un homme plein de courage*, remonta le fleuve Saint-Laurent en 1610 pour la traite des pelleteries.

Abbé FAILLON.

Sachons nous contenter de ce que la vie peut donner, et tâchons de nous faire, avec des débris, un bonheur relatif.

On prend souvent pour une résignation facile la farouche pudeur d'une âme qui ne veut jamais être plainte.

Quand l'âme se recueille, son silence et celui de la nature se comprennent; intelligibles pour elles seules, ce sont deux harmonies qui se répondent et se confondent.

## Concours de Recrutement

Du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 1905

Arrêté du Bureau Exécutif

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1<sup>er</sup> mars et se terminera le 30 juin prochain.

### Droits d'Entrée

Art. 1.—Le droit d'entrée pour un certificat de \$500.00 ou de \$1,000.00 sera de \$2.00 (y compris l'honoraire d'examen médical), pour les membres admis pendant ce concours par les cercles ou par l'intermédiaire des bureaux de perception. Les cercles pourront toutefois augmenter ce taux.

Art. 2.—Les cercles ne feront remise au Conseil Général que de la somme de 50 cts, comme honoraire d'enregistrement, pour tout nouveau membre auquel il aura été accordé un certificat de \$500.00 ou de \$1,000.00.

### Récompenses

Les membres, les bureaux de perception et les cercles qui les auront méritées, aux termes du présent arrêté, recevront de l'Association, comme témoignage de gratitude, les récompenses énumérées ci-après, pour les membres participants qu'ils auront recrutés et présentés et qui auront été examinés et admis dans la société pendant ce concours.

### Prix Personnels

Art. 3.—(a) "Un insigne de membre," une "médaillon 1/2 million" ou une "feuille d'érable," au sociétaire qui aura présenté un membre.

(b) Au lieu du prix ci-dessus mentionné, les sociétaires qui auront présenté au moins deux membres participants pendant le concours, recevront une gratification d'une piastre pour chaque membre qu'ils auront ainsi présenté, ou, à leur choix, une "breloque" pour chaîne de montre, pour le premier membre et \$1.00 pour chacun des autres membres.

Art. 4.—*Prix Spécial* : Le sociétaire qui aura présenté le plus grand nombre de membre dans la division où se trouve placé son cercle au cours du premier, du second, du troisième ou du quatrième mois de concours, recevra comme gratification additionnelle, pour les membres qu'il aura présentés :

(a) \$1.00 pour chacun des candidats admis pendant le mois de mars ;

(b) 75 cents pour chacun des candidats admis en avril ;

(c) 50 cents pour chacun des candidats admis en mai ;

(d) 25 cents pour chacun des candidats admis en juin.

Art. 5.—*Prix d'honneur de Division* : Le sociétaire qui aura présenté le plus grand nombre de membres, dans sa division de concours (à condition que ce nombre soit de 20 au minimum), recevra une montre en or ou la somme de \$50.00, à son choix, outre les récompenses mentionnées aux articles 3 et 4.

Art. 6.—*Grand Prix d'Honneur* : Le sociétaire qui aura présenté le plus grand nombre de membres pendant le concours (mais pas moins de 40) recevra un billet de passage de première classe pour effectuer le voyage à Saint-Malo, France, à l'occasion de l'inauguration du monument érigé à Jacques Cartier, ou la somme de \$100.00, au lieu du prix d'honneur de division qu'il aura mérité.

Art. 7.—Ne seront comptés, pour l'adjudication des prix personnels, que les membres admis pendant le concours et qui auront acquitté, avant le 1<sup>er</sup> juillet prochain, les contributions et autres versements périodiques exigibles pour un mois au moins.

### Prix de Cercles et de Bureaux de Perception

Art. 8.—Une série d'insignes d'officiers (nouveau modèle), ou un fanion en soie, aux armes de la société, à tout cercle qui aura augmenté son effectif comme suit :

(a) Pour les cercles qui compteront moins de 100 membres en règle le 1<sup>er</sup> mars prochain, — au moins 20 pour cent (augmentation qui devra être de 15 membres au moins).

(b) Pour ceux dont l'effectif des membres participants en règle au 1<sup>er</sup> mars serait 100 à 200 membres, — au moins 15 p.c. (20 membres au minimum).

(c) Pour ceux dont l'effectif excédera 200 membres, — au moins 10 p.c. (30 membres au minimum).

Art. 9.—*Prix d'Honneur de Division* : Une coupe en or ou un drapeau en soie aux armes de la société, ou la somme de \$40.00, au cercle qui aura admis le plus grand nombre de membres dans sa division (au moins 30), au lieu du prix mentionné dans l'article précédent.

Art. 10.—*Grand prix d'Honneur*. — Le

*Trophée St-Louis de France.* Cet objet d'art est offert dans les conditions suivantes :

Il sera attribué et présenté solennellement au cercle qui aura recruté le plus grand nombre de membres participant pendant le concours. Toutefois, pour le posséder définitivement, un cercle devra l'avoir mérité deux fois dans la série des concours établis pour cette fin par le Bureau Exécutif.

Tout cercle qui sera provisoirement en possession de ce trophée, devra le transmettre en parfait ordre, s'il y a lieu, au Bureau Exécutif, conformément à la décision de celui-ci, pour être remis au cercle auquel il aura été subséquentement adjugé.

Le cercle auquel le trophée *St-Louis de France* aura été adjugé dans le présent concours, ne recevra le drapeau ou la coupe de sa division que si ce trophée est définitivement gagné par un autre cercle, dans un concours ultérieur.

Art. 11.—Les prix de cercles seront adjugés en ne tenant compte que des membres admis pendant le concours et qui seront encore en règle le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

#### Composition des Divisions de Concours

Art. 12.—Les cercles ou bureaux de perception situés dans chacune des divisions ci-après établies concourront ensemble :

1<sup>re</sup> Division.—Les cercles qui auront un effectif de plus de 200 membres participants en règle le 1<sup>er</sup> mars prochain.

2<sup>e</sup> Division.—Ceux de 100 à 200 membres inclusivement.

3<sup>e</sup> Division.—Ceux de 50 à 100 membres inclusivement.

4<sup>e</sup> Division.—Ceux de 50 membres ou moins et les bureaux de perception.

Art. 13.—Nul ne pourra recevoir deux prix. En cas d'égalité dans les résultats, le Bureau Exécutif établira un nouveau concours ou un tirage au sort pour les concurrents qui auront obtenus des résultats égaux, pour l'adjudication des prix en contestation.

Art. 14.—Les conditions du présent arrêté ne s'appliquent pas aux fondateurs de cercles et de bureaux de perception non plus qu'aux candidats qui auront été recrutés dans les 30 jours qui suivront leur institution.

Art. 15.—Un cercle, ainsi qu'un bureau de perception (en assemblée générale ou par son comité de surveillance), pourra se déclarer et déclarer ses membres hors concours pour obtenir d'autres avantages particuliers.

Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours, non plus que les cercles ou bureaux de perception dans lesquels ils auront fait du recrutement pendant le concours.

Art. 16.—Les cercles et les bureaux de perception devront faire rapport au Conseil Général, avant le 5 juillet prochain, des résultats qu'ils auront obtenus durant le concours, spécifiant les noms, prénoms, date d'admission des candidats qui auront été admis et qui auront acquitté, avant le 1<sup>er</sup> juillet, les versements requis pour un mois au moins, ainsi que les noms de ceux qui les auront présentés. Les bureaux de perception et les cercles qui n'auront pas transmis leur rapport au Secrétaire général avant le 10 juillet prochain pourront être déclarés hors concours.

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,  
*Secrétaire général.*

Montréal, 7 février 1905.

#### Sauvages et Français

L'affection des Indiens survécut à la fortune de la France en Amérique. Voici l'observation d'un voyageur anglais, Isaac Weeds, qui a publié un voyage au Canada, dans les années 1795, 1796, 1797.

“La nature semble avoir implanté dans le cœur des Français et des Indiens une affection réciproque ; ils s'associent dans leurs travaux et vivent sur le pied le plus amical. C'est à cette circonstance plus qu'à tout autre cause que l'on doit attribuer le prodigieux ascendant que les Français ont eu sur les Indiens tant qu'ils ont été maîtres du Canada.

“C'est une chose étonnante et bien digne de remarque que, malgré les présents considérables distribués chaque année aux Indiens du Haut-Canada par les agents Anglais de nation, malgré le respect religieux que ceux-ci ne cessent d'avoir pour leurs usages et leurs droits naturels, un Indien qui cherche l'hospitalité préfère, même aujourd'hui, la chaumière d'un pauvre fermier français à la maison d'un riche propriétaire anglais.”

CHARLES DE BONNECHOSE.

Pour être jeune longtemps, il faut faire le vieux de bonne heure. — *Ancien proverbe français.*

## Education Physique et Hygiène Pratique

Pour qu'un peuple soit prospère il faut que la santé règne chez lui, il lui faut des générations fortes, puissantes, nerveuses, bien trempées, capables de résister, de lutter et de vaincre.

Abbé F.-A. BAILLAIRGÉ.

Une maison d'édition parisienne ayant mis au concours la question suivante : "Résumer en dix conseils les règles générales prescrites par l'hygiène pour se bien porter",—cinq cents réponses sont parvenues à l'administration, et le lauréat du concours a été M. le docteur Ducornet. Voici les dix commandements qui ont été élaborés par le savant médecin qui, à notre avis, résumait admirablement tout ce que l'on peut dire sur la question de l'éducation physique. Découpez ces conseils et placez-les bien en vue quelque part dans votre logement, afin de pouvoir vous rappeler ces préceptes à tout moment.

### Dix Conseils à Retenir

I. *Hygiène générale.*—Lève-toi tôt, couche-toi tôt et occupe ta journée.

II. *Hygiène respiratoire.*—L'eau et le pain entretiennent la vie ; mais l'air pur et le soleil sont indispensables à la santé.

III. *Hygiène digestive.*—La frugalité et la sobriété sont le meilleur élixir de longue vie.

IV. *Hygiène de la peau.*—La propreté préserve de la rouille ; les machines les mieux entretenues font les plus longs services.

V. *Hygiène du sommeil.*—Assez de repos répare et fortifie ; trop de repos amollit et affaiblit.

VI. *Hygiène du vêtement.*—Se bien vêtir, c'est conserver à son corps, avec la liberté de ses mouvements, sa chaleur nécessaire, le préserver de toute variation brusque de température.

VII. *Hygiène de l'habitation.*—La maison propre et gaie rend le foyer aimable.

VIII. *Hygiène morale.*—L'esprit se repose et s'aiguise dans les distractions et l'amusement ; mais l'abus même aux passions, et les passions aux vices.

IX. *Hygiène intellectuelle.*—La gaieté fait aimer la vie, et l'amour de la vie est la moitié de la santé. Au contraire, la tristesse et le découragement font avancer la vieillesse.

X. *Hygiène professionnelle.*—Est-ce ton cerveau qui te nourrit ? Ne laisse pas ankyloser tes bras et tes jambes. Gagnes-tu ta vie à coups de pioche ? N'oublie pas d'ordonner ton intelligence et d'agrandir ta pensée.

DR DUCORNET.

\*\*\*

## La Contagion Domestique de la Tuberculose

Sous ce titre, le docteur Lawrence P. Flick, de Philadelphie, publie dans le "Sanitarian" un excellent article dont nous donnons le résumé suivant :

La tuberculose, pour se propager, demande un espace clos, et c'est généralement la maison qui sert le mieux à la propagation de la tuberculose. C'est en effet la maison qui : 1° conserve la semence ; 2° prépare le sol ; 3° implante le germe ; 4° le fait pousser et se développer ; 5° favorise la terminaison fatale.

1° *La maison conserve le germe tuberculeux.*—La lumière du soleil, l'air, l'eau, sont les ennemis naturels du bacille de la tuberculose : l'eau le déluge de ses cachettes, l'air et le soleil le détruisent. A l'air libre, le bacille ne vit qu'un temps très court ; si ce n'était la maison, il disparaîtrait rapidement de la surface de la terre. La maison permet au bacille de conserver longtemps sa vitalité, parce qu'il s'y tient à l'état de dessiccation et s'y loge à l'abri de l'air et du soleil.

2° *La maison prépare le terrain pour le bacille tuberculeux.*—Le bacille de la tuberculose ne peut s'implanter dans un organisme normal, parfaitement sain. Il attaque un tissu lorsque celui-ci est altéré par la mauvaise nutrition, un traumatisme ou l'action d'autres microbes. La mauvaise nutrition surtout est une des meilleures causes prédisposantes.

La nutrition requiert pour son accomplissement des aliments, de l'air et de l'eau. De ces trois éléments, l'air est peut-être le plus important, certainement le plus nécessaire. On peut maintenir la vie plusieurs jours sans aliments et sans eau ; elle ne peut durer que quelques minutes sans air.

L'air joue un double rôle au point de vue de la santé ; non seulement il apporte l'oxygène nécessaire aux échanges chimiques, mais encore il enlève de l'organisme certains produits empoisonnés.

Les êtres humains et les animaux vivant dans un espace clos sont très aptes à la tuberculose. Le manque d'oxygène conduit certainement à la mauvaise nutrition. Lorsque l'air est insuffisant et la nourriture trop abondante, non seulement les échanges nutritifs sont defectueux, mais encore, les organes se chargent de produits empoisonnés qui devront être éliminés aux dépens de l'organisme.

(A suivre)

## La Chandeleur

L'Eglise catholique célèbre le 2 février, la fête de la Purification, qu'on appelle communément *Chandeleur* à cause des chandelles qu'on y bénissait autrefois et que le clergé et le peuple y portaient à la procession comme un symbole de Jésus-Christ, "véritable lumière qui éclaire le monde chrétien."

Cette fête, si l'on veut croire un passage du vénérable Bède, a été instituée en l'an 492, par le pape Gélase, pour remplacer les Lupercales que les païens célébraient au commencement de février, mais surtout pour honorer la Vierge et rappeler qu'elle voulut, par humilité, se soumettre à la purification ordonnée par Moïse.

D'après cette loi, une femme qui était accouchée d'un enfant mâle était censée impure pendant quarante jours et celle qui avait mis au monde une fille, pendant quatre-vingt jours, au bout desquels elle devait se présenter au temple pour pouvoir de nouveau participer aux choses saintes. Le jour qu'elle s'y présentait, elle portait à l'entrée du temple un agneau pour être offert en holocauste ou un petit pigeon.

Il est cependant plus probable que la Chandeleur ne remonte qu'au pape Vigile qui l'institua en 546 pour remplacer la fête de Proserpine, pendant laquelle les Romains faisaient des courses nocturnes avec des flambeaux et des torches, pour représenter celles de Cérés cherchant sa fille Proserpine, car ces flambeaux et torches expliquent parfaitement, par la tradition, l'emploi actuel des cierges et bougies dans nos églises.

La Chandeleur, qui a été longtemps une fête chomée, est restée célèbre par son nom et sa date pour nos populations agricoles et elle a donné lieu à de nombreux proverbes populaires. En voici quelques-uns que nous avons recueillis dans diverses provinces de France :

A la fête de la Chandeleur  
Les jours croissent de plus d'une heure  
Et le froid souffle avec douleur.

Etrennes d'honneur  
Durent jusqu'à la Chandeleur.

Quand le soleil suit la bannière  
L'ours rentre dans sa tanière.

La Chandeleur claire  
Laisse un hiver arrière.

Si le soleil clair luit  
A la Chandeleur vous croirez  
Qu'encore un hiver vous aurez.

Quand la Chandeleur luit  
L'hiver quarante jours s'ensuit.

Autant l'alouette chante  
Avant la Chandeleur,  
Autant se tait après.

On dit communément, en France, qu'il faut manger des crêpes le jour de la Chandeleur si l'on veut avoir de l'argent toute l'année ; il est bien entendu que je ne donne ce dicton que pour ce qu'il vaut, parce que j'ai la conviction que le meilleur moyen sinon le seul d'avoir de l'argent toute l'année est d'en dépenser moins qu'on n'en gagne. Mais les crêpes sont toujours bonnes !

Marcel FRANCE.

## Etudiez l'Economie Politique

*Dans une conférence qu'il donnait devant l'Institut Canadien de Montréal, en 1846, Etienne Parent déplorait le malheur de voir la jeunesse instruite du Canada embrasser en bien trop grand nombre les professions libérales. Puis il appuyait longuement sur la nécessité d'étudier l'économie politique, c'est à-dire cette science qui traite du bien-être des peuples, de la formation, de la répartition et de la consommation des richesses, qui embrasse la législation toute entière de la finance et du commerce, science enfin de progrès par excellence. Voici un passage de cette remarquable étude.*

Si j'avais un jeune ami studieux, doué de talents convenables, plein d'ardeur et de ces nobles aspirations qui portent aux grandes choses, qui eût la volonté et les moyens de se dévouer au bonheur de ses compatriotes dans la carrière politique tout en travaillant à sa propre gloire et à son avantage particulier, je crois que, s'il me demandait mon avis sur ce qu'il devrait étudier de préférence et avant tout, je lui dirais : Etudiez l'économie politique. Car je pense qu'après avoir réfléchi sur la position et les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, chacun sera d'avis qu'un homme qui veut faire sa marque en ce pays, a besoin d'un grand fonds de connaissance en économie politique.

ETIENNE PARENT.

Il est des choses plus fortes que l'homme le plus fort.

Le cerveau du penseur ressemble à une usine où les idées se fabriquent pièce à pièce et péniblement ; le cerveau de l'orateur a un orchestre où les paroles se jouent en harmonie et avec aisance.

EDOUARD THIAUDIÈRE.

# L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la  
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172  
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

---

MONTRÉAL, FÉVRIER 1905

---

## Ça et là

La vie est un drame dans lequel la société de secours mutuels joue votre rôle lorsque vous n'êtes plus là.

\* \* \*

La croissance est une preuve de vitalité. Si votre cercle est vivant il doit nécessairement augmenter son effectif graduellement.

\* \* \*

Celui qui estime sa vie à sa véritable valeur ne peut manquer de l'assurer, car en mourant il privera quelqu'un du capital que sa vie représentait.

\* \* \*

La mutualité canadienne-française ne date que d'un demi-siècle et cependant quels bienfaits n'a-t-elle pas semés sur sa route, que de misères n'a-t-elle pas soulagées ?

\* \* \*

Nous accusons réception du magnifique calendrier publié cette année par la Cie d'assurance sur la vie, La Sauvegarde. Nos remerciements et nos félicitations à cette florissante institution.

\* \* \*

Une nation qui épargne et qui compte de puissantes associations mutuelles est plus paisible, plus morale même que celle qui vit au jour le jour et qui passe alternativement de la richesse au besoin.

\* \* \*

Le Bureau Exécutif, lors de sa dernière assemblée, a voté des résolutions de condoléances à MM. L. A. Lavallée, V.P.G., et T. Cypihot, M.D., qui tous deux ont eu la douleur de perdre leur père.

\* \* \*

MM. les secrétaires-archivistes sont priés de ne pas transmettre de demandes de réintégration au Bureau Exécutif, sans s'être assurés auparavant que les certificats de

santé ou les examens médicaux ont été expédiés.

\* \* \*

L'assurance sur la vie telle qu'offerte par les compagnies à fonds social n'est pas à la portée de tous. Ce sont ceux qui en ont le plus besoin qui sont forcés de s'en abstenir. Les sociétés de prévoyance remédient à cet état de choses.

\* \* \*

L'excuse donnée par quelques-uns : " Je n'ai pas les moyens d'appartenir à une société ", ne tient pas debout. Celui qui peut se payer trois repas quotidiens, sans parler du tabac, etc., est capable d'épargner 2 à 3 cts par jour pour assurer \$1,000 à sa famille en cas de mort. Celui qui veut, peut.

\* \* \*

Les sociétés de prévoyance, disait l'éminent économiste, Léon Say, ne doivent pas seulement naître d'un entraînement du cœur, elles sont instituées ou doivent l'être scientifiquement. — Ce sont des sociétés d'assurances qui ne peuvent réussir à proportionner les remèdes aux maux qu'il faut guérir, que si elles sont organisées par des calculateurs très exercés et des statisticiens. Il y a donc une science de société de prévoyance comme il y a une science de caisse d'épargne.

---

## VISITES OFFICIELLES

---

Les membres du Bureau Exécutif dont les noms suivent ont présidé à l'élection ou à l'installation des officiers des cercles ci-après désignés durant les mois de novembre et décembre derniers :

M. J. Contant, P.G. : Les cercles Chénier, 148 ; Lasalle, 197 ; St-Louis, 44 ; Bruchési, 135 ; Bourget, 79 ; Olier, 127 ; St Vincent, 42 ; Lafontaine, 206 ; Verdun, 160 ; Ste-Martine, 45.

A aussi présenté un fanion gagné par le cercle Contant.

M. L. A. Lavallée, C.R., 1<sup>er</sup> V.P.G. : Les cercles Contant, 173 ; St-Charles, 10 ; Sacré-Cœur, 6 ; Léon XIII, 170.

M. M. Martineau, 2<sup>me</sup> V.P.G. ; Les cercles St-Pierre, 8 ; Contant, 173 ; Ste-Marie, 146.

M. L. J. D. Papineau, S.G. : Les cercles St-Auguste, 117 ; Léon XIII, 170 ; Olier, 127.

M. T. Cypihot, Md.C. : Les cercles Dolard, 163 ; Richelieu, 102.

M. Eug. H. Godin, D. : Les cercles St-Jean-de-la-Croix, 174 ; Jeanne-d'Arc, 53.

M. F. C. Laberge, D.: Le cercle Delormier, 112.

M. J. A. Lapierre, M.D., D.: Les cercles Contant, 173; St-Charles, 10.

## A TRAVERS LES CERCLES

PARTIE DE QUILLES ENTRE LES CERCLES SAINT-CHARLES, NO 10 ET DOLLARD, NO 163.

Récemment, deux cercles des quartiers Ste-Anne et St-Gabriel, de Montréal, se sont rencontrés dans une joute de quilles qui a été remplie d'intérêt. L'équipe du Cl. St-Charles se composait de MM. Lussier, Trudel, Perras, Galarneau, Bélanger et Dagenais; celle du Cl. Dollard de MM. Benoit, Jetté, Boursier, St-Denis, Fontaine et Bourdon. Il s'agissait de jouer trois parties, le cercle perdant payant au gagnant un souper aux huîtres. La première rencontre eut lieu le 5 et la seconde le 19 janvier dernier. L'équipe du cercle Dollard ayant remporté les deux premières manches, l'équip- du cercle St-Charles a volontiers fêter les vainqueurs, tel qu'il était convenu.

Fier de son succès, le cercle Dollard se déclare prêt maintenant à jouer contre n'importe quel autre cercle de la ville. Le gant sera-t-il relevé?

### BÉNÉDICTION D'UNE STATUE

Le 8 janvier dernier, dans la salle de l'Hôtel de Ville, de Beauharnois, avait lieu une cérémonie d'un caractère religieux et patriotique: le Cercle Beauharnois, No 3, faisait bénir par son chapelain, M. l'abbé Gauthier, une magnifique statue de St-Louis de France, patron de l'Alliance Nationale.

Mais il convient d'ajouter que ce cadeau est dû à l'initiative de l'infatigable et zélé sociétaire, M. Alexis Doutré, qui est le fondateur et un ancien Président et Sb.P.G du cercle.

A la cérémonie, M. le Dr Huot, maire de Beauharnois, assistait, entouré des échevins de la ville, des officiers et membres du cercle, ainsi que d'une foule de citoyens.

Ds discours éloquents ont été prononcés à l'issue de la bénédiction par M. le chapelain, M. Alexis Doutré et M. J. B. Primeau, Président du Cercle.

Depuis, nos confrères de Beauharnois ont adressé un vote de remerciements à M. Doutré qui n'a jamais cessé de contribuer au développement du cercle qui lui est cher à plus d'un titre.

Cette mémorable démonstration ajoute une nouvelle page intéressante à l'histoire du cercle Beauharnois.

## CONDOLÉANCES

CERCLE ST-PIERRE, NO 8, à M. J. M. Larivière, S.A., à l'occasion de la mort de son bébé.

CERCLE ST-JÉRÔME, NO 15, à l'occasion du décès de Mme Léonide Labelle, épouse de M. P. Z. Latour, membre du cercle. Mme Latour était la fille ainée de M. Louis Labelle, S.A., la sœur des membres Louis Jos Rodolphe, D. Alphée et Valmor E. Labelle, la belle-sœur de MM. Alfred Latour et Aldéric Labelle, la nièce de MM. Wilfrid Gauthier et Alphonse Papi-neau dit Montigny et la petite cousine maternelle de M. Félix Philias Vanier, Md.E., tous membres de ce cercle.

CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE, NO 26, à M. L. A. Lavallée, V.P.G., à l'occasion du décès de son regretté père.

CERCLE CHARLEMAGNE, NO 73, à M. le docteur E. E. Lauzon, membre du cercle, à l'occasion du décès de son père.

CERCLE D'ARGENTEUIL, NO 84, à M. T. Deneault à l'occasion du décès de son enfant.

CERCLE BELGEIL, NO 144, à l'occasion du décès de Mme J. Bellemare, épouse de M. P. A. Jodoin, président du cercle, et mère de MM. R. Jodoin, S.F., Henri et Edouard Jodoin, membres du cercle.

CERCLE VERDUN, NO 160, à MM. Albert et Olier Lalonde, membres du cercle, à l'occasion de la mort de leur mère.

CERCLE DOLLARD, NO 163, à M. le docteur Eug. Virolle, médecin du cercle, à l'occasion du décès de son père, et à M. L. A. Lavallée, V.P.G., à l'occasion du décès de son père.

CERCLE LE GARDEUR, NO 188, à M. G. Garneau, S.A., à l'occasion de la mort de son père, M. Henri Garneau, membre du cercle.

## NECROLOGIE

No 394.—GEORGES ROY, 44 ans, admis dans le Cercle Jeanne d'Arc, No 53, le 7 décembre 1903, est décédé à Ste-Jeanne-de-Neuveville, comté de Portneuf, le 23 novembre 1904. Cause: *Pé-ritonite*.

Bénéficiaires: Enfants, \$1,000.

No 395.—JOS. THÉODULE CARDINAL, 39 ans, admis dans le Cercle Garneau, No 118, le 18 août 1897, est décédé à Montréal, le 24 novembre 1904. Cause: *Néphrite*.

Bénéficiaires: Enfants, \$1,000.

No 396.—JÉRÉMIE PAGEAU, 23 ans, admis dans le Cercle St-Valier, No 20, le 27 juin 1900, est décédé à St-Malo, comté Québec-Est, le 26 novembre 1904. Cause: *Tuberculose pulmonaire*.

Bénéficiaire: Edouard Coulombe, \$1,000

No 397.—ANTONIO ST-ARNAUD, 25 ans, admis dans le Cercle Ste-Genève de Batican, No 125, le 3 janvier 1904, est décédé à St-Boniface, Manitoba, le 29 novembre 1904. Cause: *Apo-plexie foudroyante*.

Bénéficiaire: Joseph St-Arnaud, son père, \$1,000.

No 398.—WILBROD BIGAOUETTE, 26 ans, admis dans le Cercle Laval, No 21, le 14 juillet 1901, est décédé à Québec, le 21 décembre 1904. Cause: *Méningite*.

Bénéficiaire: Amanda Fortin, son épouse, \$500.

No 399.—TÉLESPHORE GAGNÉ, 48 ans, admis dans le Cercle St-Pierre, No 8, le 3 juillet 1893, est décédé à Montréal, le 10 décembre 1904. Cause: *Congestion cérébrale*.

Bénéficiaire: Lumina Verret, épouse, \$1,000.

No 400.—EUGÈNE LUSSIER, 28 ans, admis dans le Cercle St-Hyacinthe, No 67, le 30 juin 1900, est décédé à St-Hyacinthe, le 20 décembre 1904. Cause: *Syncope cardiaque*.

Bénéficiaire: Angéline Roberge, épouse, \$1,000.

### ERRATUM

No 393.—ELIE RAYMOND, Cl. St-Jacques, No 13, publié le mois dernier, il faut lire admis en 1894 au lieu de 1904.

## Cautionnements d'Officiers de Cercles

La London Guarantee and Accident Company, à la demande du Conseil Général, s'est portée caution de la fidélité des officiers de Cercles et de Bureaux de Perception dont les noms suivent, dans l'exercice de leurs fonctions, aux termes des articles 163 et 187 des statuts.

OFFICIERS.	FONCTIONS.	NOM DU CERCLE.	NO.	DATE D'ACCEPT. DU CAUT.
J. H. Lafortune	Sec.-fin. et Trés.	St-Roch	213	3 décem. 1904
T. H. Michaud	"	St-Pacôme	215	" " "
Jules Dumont	"	St-Praxède	217	" " "
J. C. Lebeau	Sec. fin.	Ste-Brigide	218	" " "
G. A. Gélinau	Trés.	"	218	" " "
L. J. Laurin	Percepteur.	B. P. Ste-Dorothee	96	" " "
J. C. Roy	"	B. P. Chaudière	103	" " "
Ern. Audet	"	B. P. St-Honoré	104	" " "
Ed. Giroux	Sec.-fin. et Trés	Beauport	97	" " "
C. Mireault	Trés.	Delorimier	112	" " "
J. B. Lefebvre	Sec.-fin.	Dorval	4	15 janvier 1905
Rémi Décary	Trés.	"	4	" " "
J. B. Harel	"	Ville-Marie	5	" " "
E. Gaspard Piché	"	Joliette	17	" " "
Aug. Forget	Sec.-fin.	Ste-Elisabeth	19	" " "
F. Maranda	Trés.	Laval	21	" " "
L. H. Olivier	"	Larocque	25	" " "
Narc. Boyer	Sec.-fin.	St-Paul	36	" " "
Guill. Gagnier	Sec.-fin. et Trés	St-Martine	45	" " "
W. Guillier	Sec.-fin.	Soulanges	60	" " "
E. N. Déchatelet	Trés.	Charlemagne	73	" " "
J. M. C. Bergeron	Sec.-fin.	St Grégoire	86	" " "
J. N. Hébert	Trés.	"	86	" " "
Jos. Roulier	"	St-Luc	90	" " "
V. Thibaudier	"	Nicolet	91	" " "
L. A. Bédard	Sec.-fin. et Trés.	St-Rémi	106	" " "
J. P. Jacob	Sec.-fin.	St-Tite	119	" " "
Fort. Fournier	Trés.	Trifluvien	124	" " "
L. J. Forget	Sec.-fin.	St-Jean-Baptiste	149	" " "
Alp. Lemay	Trés.	Langevin	153	" " "
Télesp. Campeau	Sec. fin.	Martin	157	" " "
Louis Moreau	"	Béland	159	" " "
A. J. Lalonde	Trés.	"	159	" " "
Léon Gélinas	Sec.-fin.	Léon XIII	170	" " "
Emile Lapointe	Trés.	Papineau	177	" " "
J. P. Paradis	Sec.-fin. et Trés.	St-Nicolas	178	" " "
F. X. Massicotte	"	St-Prosper	183	" " "
A. L. Robin	Trés.	St-Joseph d'Ely	201	" " "
P. Béliveau	Sec.-fin. et Trés.	St-Léonard	202	" " "
L. E. Charron	"	St-Denis	207	" " "
Joseph Paré	Sec.-fin.	La Vallée	214	" " "
Herman Bonneau	"	Iberville	216	" " "
Arthur Camaraine	Trés.	"	216	" " "
J. C. St-Amant	Sec. fin.	Gravel	219	" " "
Hector Tétrault	"	Papineauville	40	2 février 1905
James Richardson	"	Ste-Anastasia	161	" " "
L. N. Marceau	Trés.	"	161	" " "
Hermas Paradis	Sec.-fin.	St Jean-de-la-Croix	174	" " "
Anselme Lebus	Trés.	Duvernay	123	" " "
H. Mercier	"	St-Henri	12	" " "
Alp. Ferland	Perc.	Moose Park	47	" " "

## NOMINATIONS

## SUBSTITUTS

Les confrères dont les noms suivent ont été nommés par M. le Président Général ses substituts auprès de leurs cercles respectifs :

MM. J. B. Primeau, Cl. Beauharnois, No 3 ; G.

R. Décary, Cl. Dorval, No 4 ; Charles Bérard, Cl. St-Pierre, No 8 ; L. E. Bernard, Cl. St-Henri, No 12 ; J. A. Cormier, Cl. Contrecoeur, No 37 ; Z. Foisy, Cl. St-Jean-Chrysostôme, No 54 ; Alf. Lalonde, Cl. Soulanges, No 60 ; T. Ferron, Cl. St-Casimir, No 82 ; Ant. Gignac, Cl. St-Luc, No 90 ; R. S. Lindsay, Cl. St-Joachim, No 92 ; Henri Gamache, Cl. St-Ephrem, No 107 ; P. H. Bédard, Cl. Cham-

plain, No 108; H. Mitchell, Cl. Duvernay, No 123; Oct. Vézina, Cl. St-Sauveur, No 128; R. H. Beaulieu, Cl. Chicoutimi, No 140; Jos. Lebeau, Cl. St-Pierre-aux-Liens, No 145; J. I. Brière, Cl. Ste-Thècle, No 147; Alf. Durand, Cl. Crémazie, No 171; P. Monahan, Cl. Frontenac, No 172; T. H. Lamoureux, Cl. Pie X, No 204; Rév. L. Gosselin, Cl. Courcelles, No 209; C. Sauriol, Cl. St-Edouard, No 126.

## MÉDECINS EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif :

MM. G. Marcotte, Cl. Contrecoeur, No 137; A. Beaudoin, Cl. St-Pierre-aux-Liens, No 145.

## AVIS

AUX MEMBRES QUI DÉSIRENT RECEVOIR  
L'INDEMNITÉ HEBDOMADAIRE  
DUE POUR MALADIE

## Formalités à remplir

1<sup>o</sup> AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général (art. 257 et 265).

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2<sup>o</sup> CERTIFICAT DE MÉDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseigné convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

3<sup>o</sup> RECLAMATION (formule No 5A).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, — et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. — Lorsque le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

4<sup>o</sup> ARTICLES DES STATUTS À CONSULTER.

(A) Pour Caisses locales des malades : 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades : 247, 249, 254, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5<sup>o</sup> FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire-général. Tout-fois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

## AVIS DIVERS

## AUX MEMBRES

## VERSEMENTS PÉRIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1<sup>o</sup> Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2<sup>o</sup> A l'Assemblée du cercle.

3<sup>o</sup> Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

## DELAI DE GRACE.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant deux mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

## INDEMNITÉ DES RETARDATAIRES.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A). Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

## SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

## REINTEGRATION.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1<sup>o</sup> Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2<sup>o</sup> Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).

3<sup>o</sup> Que le cercle approuve la requête.

4<sup>o</sup> Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5<sup>o</sup> Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

**ÉTAT FINANCIER**

Au 31 Décembre 1904

**CAISSE DE DOTATION****RECETTES**

Balance au 30 novembre 1904.....	\$434,148 93
Produit des contributions.....	12,253.76
Intérêts.....	3,240.71
	<u>\$449,643.30</u>

**DÉBOURSÉS**

Par bénéficiaires de feu :	
Arthur Lauzon.....	\$ 1,000.00
Hector Moreau.....	1,000 00
L'abbé J. E. Charlebois.....	1,000 00
Joseph Leman.....	150 00
Elie Raymond.....	1,000.00
J. T. H. Naulin.....	1,000 00
G. Buribault.....	250.00
Godfroi Constant.....	1,000.00
Damase Berthelet.....	1,000.00
Alfred Desjardins.....	500 00
J. T. Cardinal, C.R.....	1,000 00
Par Caisse Générale, 5% des contributions	612.69
" balance au 31 décembre 1904.....	440,130.61
	<u>\$449,643.30</u>

**CAISSE CENTRALE DES MALADES****RECETTES**

Balance au 30 novembre 1904.....	\$ 7,744.35
Produit des contributions.....	610.54
Intérêts.....	21.00
Réserve.....	4 00
	<u>\$ 8,379.89</u>

**DÉBOURSÉS**

Par bénéfés.....	\$ 285.88
" Caisse Générale, 5% des contributions	30 53
" balance au 31 décembre 1904.....	8,063.48
	<u>\$ 8,379 89</u>

**CAISSE GÉNÉRALE****RECETTES**

A 5% des contributions.....	\$ 643 22
" Rétribution semi-annuelle.....	90.00
" Droits d'entrées.....	378.00
" Honoraire revision et mutation.....	87.00
" Fournitures.....	368.84
" Prime assurance garantie, officiers de cercles.....	42.20
" Divers.....	21.15
" Revue.....	26 34
" Intérêts.....	20 62
	<u>\$ 1,677.37</u>
A balance au 1er décembre 1904.....	4,091.63
	<u>\$ 5,769.00</u>

**DÉBOURSÉS**

Par Organisation.....	\$ 417.71
" Fournitures.....	382 50
" Propagande.....	104.17
" Entretien du bureau :	
Loyer.....	78.00
Eclairage.....	18.18
Assurance.....	9.50
Téléphone, télégraphe, poste et express.....	74.63
Impressions et papeterie.....	175.70
Salaires d'officiers et employés.....	448 01
" Revision d'examens.....	102.75
" Divers.....	11 59
" Inspection.....	244 12
" Revue.....	216.78
" Frais voyage d'officiers.....	3 45
" Divers.....	41 00
" Assurance garantie officiers de cercles et B.P.....	2 07
	<u>\$ 2,330 16</u>
Par balance au 31 décembre 1904.....	3,438.84
	<u>\$ 5,769.00</u>

**RÉSUMÉ**

Balance Caisse de Dotation.....	\$440,130.61
" " C. des Malades.....	8,063.48
" " Générale.....	3,438.84
" " d'Epargne.....	16,067.78
	<u>\$467,700.71</u>

**PLACEMENT DES FONDS**

Fabriques.....	\$ 22,000.00
Municipalités Scolaires.....	49,794.83
Municipalités.....	26,880.00
Prêts hypothécaires.....	356,189.23
Banque d'Hochelega et Provinciale du Canada.....	13,191.19
	<u>\$468,055.25</u>

Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.	354.54
	<u>\$467,700.71</u>

Montréal, 31 décembre 1904.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.

A. ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON	} Auditeurs.
J. A. MIGNAULT,	

## Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

### No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G., Ed., Leduc, 266 St-Antoine; Prés., L. N. Noiseux, 2157 Notre-Dame; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., Alex Moquin, 1 Trudel; Md.E., G. E. Larin, 383 St-Denis Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

### No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G., Jos. Marotte, 565 Ste-Cunégonde; Prés., Ch. L'Ecuyer, 240 Courcel; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 45 rue Vinet.

### No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G., J. Bte Primeau; Prés., Emery Trudel; S.A., Jos. Fortier; S.F., André Leduc; Md.E., Albert DesGroseilliers. Réunions, 2e et 4e lundis, Salle Vachon, Beauharnois.

### No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., Gervais R. Décar; Prés., Georges Tardif; S.A., Emery Quénel; S.F., J. B. Lefebvre; Md.E., P. O. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, ancienne chapelle Dorval.

### No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G., Raoul Tourangeau, 626 St-Antoine, St-Henri; Prés., Arthur Flouret, 76 Laurier, St-Henri; S.A., E. Z. Massicotte, 161 Courcel, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 127 Quénel, Ste-Cunégonde; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Baby, 98 rue Fulford.

### No 6—CERCLE SACRE-COEUR, Montréal

Sb.P.G., J. O. Ricard, 1001 Ontario; Prés. et Md.E., J. A. Lapierre, 410 Plessis; S.A., J. R. Beaudoin, 411 Plessis; S.F., W. Dufault, 1106 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Coeur.

### No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., Ohs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

### No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., Charles Béard, 180A Dorchester; Prés., J. O. Motard, 217 St-André; S.A., J. N. C. Larivière, 160 Parc Lafontaine; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., E. A. Feanotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

### No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb.P.G., Zot. St-Pierre; Prés. Tel. St-Pierre; S.A., Aldéride Boileau; S.F., Az. Libersan; Md.E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

### No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chaplain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Ry. Jos. Bonin, 267 Centre; S.F., Jos. Poyin, 491 du Jacques; S.F., Pres. Jos. Lussier, 94a Laprairie; S.A., N. Bellais, 411 Centre; S.F., S. Laprade, 397 Centre; Md.E., E. G. Dagenais, 357 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.

### No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb.P.G., N. Simoneau, 2151 Notre-Dame; Prés., G. Demers, 2185 Notre-Dame; S.A. et S.F., V. Gaudet, 80 St-Gabriel; Md.E., J. A. Pilon, 46 Inspecteurs. Réunions, 4me mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

### No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb.P.G., L. E. Bernard, 3635 Notre-Dame; Prés., H. Beauregard, 45 Metcalf; S.A., J. E. Ferras, 3582 Notre-Dame; S.F., F. G. Poirier, 1898 St-Jacques; Md.E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

### No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., Ed. Brosnard, 66 St-Jacques; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

### No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb.P.G., Narcisse Bélaie; Prés., Charles Godmer; S.A. Louis Labelle; S.F., D. Alphonse Labelle; Md.E., F. P. Vanie. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Lou Labelle.

### No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulange

Sb.P.G., Louis Doucet; Prés., P. Houle; S.A., H. R. Smith; S.F., J. A. Lipp; Md.E., J. A. Lortie. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

### No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés., J. E. Ladouceur; S.A., Alf. Lavallée; S.F., J. A. Gault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salles de l'Institut.

### No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., J. N. G. Gélinas; S.F., Aug. Forget; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole modèle du Village.

### No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chaplain, l'abbé Eug. Roy; Sb.P.G., Alp. Pouliot, 45 de la Chapelle; Prés., J. O. Drolet, 32 St-Olivier; S.A., Geo. Vidal, 10 du Roi; S.F., F. Blouin, jr, 290 du Roi; Md.E., J. A. Marceau, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

### No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., Elz. Bernard, 141 de la Reine; Prés., L. A. Beaulieu, 87 Victoria; S.A., J. T. St-Pierre, 160 Dorchester; S.F., L. E. Gros dit, 233 St-Joseph; Md.E., J. Guénard, 73 de l'Église. Réunions, 4e dimanche du mois, Salle Patoin, 250 St-Joseph.

### No 22—CERCLE ST-TANISLAS, Co Beauharnois

Chaplain, Rév. A. M. Boucher; Sb.P.G., Th. Durbin; Prés., A. Raymond; S.A., Ad. Leduc; S.F., P. Laplante; Md.E., L. Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Laplante.

### No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudeville

Sb.P.G., Révd J. M. Duhamel; Prés., A. A. Lande; S.A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot, Ste-Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du curé.

### No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Étienne Charreter; Prés., J. E. Genest; S.A., J. B. Duchesneau; S.F., E. P. Bédard; Md.E., F. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Block Murray.

### No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., Jos. Charbonneau; Prés., Ad. Frigault; S.A. et S.F., A. Ouellette; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., Salle des Artisans.

### No 28—CERCLE ST-MARTIN, Co Laval

Sb.P.G., J. W. Lavoie; Prés., Will. Lurin; S.A., A. Descary, Bord-a-Plouffe; S.F., J. L. Allard; Md.E., Ed. Gaudry. Réunions, dernier samedi du mois.

### No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb.P.G., Flavien Lambert, 100 Ste-Catherine; Prés. Cléopha Dignard, 31 Hudon; S.A., A. Roy, 19 Hudon; S.F., W. Desjardins, 16 Déséry; Md.E., J. H. Garneau, 166 Déséry. Réunions, 2e et 4e mercredis, 321a Notre-Dame.

### No 31—CERCLE MONTCALEM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Grandger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

### No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A. D. A. Daigault; S.F., Léopold Lapointe; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Océlie.

### No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb.P.G., E. Charland; Prés., F. Bergevin; S.A., D. Bergvin; S.F., Ph. Desmarctan; Md.E., H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

### No 37—CERCLE CONTROECUR, Co Verchères

Chaplain, Révd. Jean Ducharme; Sb.P.G., J. A. Cormier; Prés., Albert Charon; S.A., Diéudcne Guyon; S.F., H. Traut; Md.E., Georges Marotte. Réunions, dernier lundi du mois, bureau de H. Traut.

### No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., Maxim. Fortier; S.F., E. Bacon. Réunions, 1er samedi du mois, chez le Dr DesRosiers.

### No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., Nap. Provost, 425 Fullum; Prés., P. Larivière, 643 Notre-Dame; S.F., E. Lachapelle, 710 Sainte-Catherine; S.F., J. H. Paquette, 224 Fullum; Md.E., F. Lefebvre, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufrenoy.

**No 44—CEROLE ST LOUIS, Montréal**

Sb. P. G., Emile Dumont, 10 Chambord; Prés., G. B. Grandmaison, 856 Cadieux; S. A., G. A. Mailloix, 859 Demontigny; S. F., Jos de Vaudreuil, 697 Berri; Md.E., G. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salle Braut, 571 rue Berri.

**No 46—CEROLE RIGAUD, Co Vaudreuil**

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le premier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

**No 47—CEROLE ST-EPHREM, Co Bagot**

Sb.P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., S.F., P. Fafard; Md.E., D. A. Robert. Réunions, le 2e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard.

**No 48—CEROLE SAGARD, Sault-au-Récollet**

Chapelain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sb.P.G., Jos. Prévost; Prés. et Md.-Ex. H. Pelletier; S.A., Avila Prévost; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

**No 49—CEROLE JACQUES-CARTIER, Lachine**

Sb.P.G., Albert St Denis; Prés., Em. Sara Bourret; S.A., Arthur Daoust; S.F., Jos. Leclaire; Md.E., J. A. Beaudoin. Réunions, 2ème et 4ème mardi, salle de "L'Union St-Joseph".

**No 50—CEROLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska**

Sb. P. G., M. Adémar Bélaire; Prés., L. D. Frigault; S.A., P. E. Sylvestre; S.F., L. A. D. Jauthier; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 6½ heures du soir, salle Publique.

**No 53—CEROLE JEANNE D'ARC, Montréal**

Sb.P.G., L. E. Beauregard, 20 St Denis; Prés. Pac. Brouillette, 79½ Ste-Elisabeth; S.F., J. E. Pilon, 119 Champlain; S.A., P. A. Gagnon, 431 St Denis; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 1er et 3e jeudis, Salle des Commis-Marchands, 149 Berri.

**No 54—CEROLE ST-JEAN CHERVOSTOME, Co Chateaugay**

Chapelain et Prés. Rév.T. M. Prévillé; Sb.P.G., Z. Foisy; S.A., J. E. Dérome; S.F. et Md.E., A. J. Toupin. Réunions dernier jeudis du mois, salle du Conseil.

**No 58—CEROLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil**

Sb.P.G., 1abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Desiré Lauzon.

**No 60—CEROLE SOULANGES, Les Océdes.**

Chapelain, Rév. H. Vinet; Sb.P.G., Alf. Lalonde; Prés., Ar. chille Sauvé; S. A., J. C. Labourdougne; S. F., H. Cuillierier. Md. E., Jos. Thauvette. Réunions, derrier vendredi du mois, salle Cuvillier, Les Océdes.

**No 61—CEROLE MAISONNEUVE, Montréal**

Sb. P. G., L. Faribault, 70 St-Jacques; Prés., E. Blanchard, 301 St-Timothée; S. A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S. F., P. Lesage, 820 St-André; Md.E., Léid. Lafolette, 315 Plessis. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle Eiffel, coin Amherst et Montigny.

**No 64—CEROLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa**

Sb.P.G. H. Charlebois; Prés., F. A. Labelle; S.A., Hor. Pire; S.F., Henri Desjardins; Md.E., Urgèle Archambault. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

**No 65—CEROLE ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie, Co L'Assomption**

Sb.P.G., Jos. Lamarche; Prés., Téléphore Jorjot; S.A., Mádard Forest; S.F., J. B. T. Richard; Md.E., E. J. Z. Malo. Réunions, dernier mercredi du mois, chez M. G. Coderre.

**No 66—CEROLE LAPRAIRIE, Co Laprairie**

Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M. D. S.A., Alphonse Durancœur; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S.A.; Longin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. F. E. Grondin.

**No 67—CEROLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe**

Sb.P.G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgault; S.A., B. L'Homme; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 1er et 3ème mardis, au No 197 rue Cascades.

**No 69—CEROLE ST-GEORGES, Maisonneuve**

Sb.P.G., A. Délaite; Prés., J. Q. Fafard, 577 Notre-Dame; S.A., H. A. Gendron, 228 Letourneau; S.F., Amédée Beaupré, 38 Desjardins; Md.E., Pierre Lusier, 647 Notre-Dame. Réunions, 3e lundi du mois à 5 h p. m., 189 Letourneau.

**No 72—CEROLE ST-BARTHELEMI, Co Berthier**

Sb.P.G., J. Lafontaine; Prés., Géd. Rochette; S.A., Arth. Caron; S.F., Ch. L'Heureux; Md.E., M. J. Latournele. Réunions, 2e lundi du mois.

**No 73—CEROLE CHARLEMAGNE, Mile-End.**

Sb. P. G., J. P. Lamarche, N. P., 1047 St-Hubert; Prés., C. A. Clément, 2091 Visitation; S.A., Léon Defoy, 1227 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 96 Pontiac; Md.E., Ern. E. Lauzon, 407 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.

**No 79—CEROLE BOURGET, Montréal**

Sb. P. G., L. P. Genest dit Labarre, 347 Berri; Prés., J. C. Lamothe, 747 St Denis; S.A., L. A. Gélinas, 544 St-André; S.F., Jos. Duplessis, 557 St-André; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

**No 80—CEROLE PIERREVILLE, Pierreville**

Sb.P.G., Aug. Capistran; Prés., A. A. Mondou; S.A. et S.F., H. L. Shooner; Md.E., F. E. Gélinas. Réunions, dernier dimanche du mois salle Shooner.

**No 82—CEROLE ST-CASIMIR, Co Portneuf**

Chapelain, Rév'd G.erge McCrea; Sb.P.G., Thomas Ferron. Prés., Osc. Lacourrière; S.A., L. A. Lacroix; S.F., J. A. Bélanger; Md.E., P. Dolbec. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Trotter.

**No 92—CEROLE ST-JOACHIM, Louiseville.**

Sb.P.G., R. S. Lindsay; Prés., L. A. Iamy; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. E. Lesage; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 15 et 31 du mois, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

**No 99—CEROLE STE-MARIE DE LA BEAUCE, Co Beauce**

Chapelain, Rév. J. E. Feuiltaut; Sb.P.G., Jos. Voyer; Prés., Géd. Tardif; S.A., de Montarville Taschereau; S.F., J. B. Gendron; Md. E. Tanc. Fortier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. J. B. St-Hilaire.

**No 101—CEROLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce**

Chapelain, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Joseph Poulin Bégin; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Ludger Bolduc.

**No 102—CEROLE RICHELIEU, Montréal.**

Sb. P. G., R. Duquette, 67 St-Sulpice; Prés., O. Desloges, 734 Dorion; S.A., E. J. Bissonnette, 1614 Notre-Dame; S.F., Arth. Gagnon, 363 Maisonneuve; Md.E., E. C. Campeau, 2468 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 280 Richmond.

**No 103—CEROLE ST-BERNARD, Sorél.**

Sb. P. G., J. A. Chénvert; Prés., Jos. Pontbriand; S.A., S.F., A. P. Vanaase; Md. E., A. Lefrèrie. Réunions, 4me lundi de chaque mois, au bureau du S.A., maison Vanaase, rue George, Sorél.

**No 111—CEROLE CARILON, Co Argenteuil**

Chapelain, Rév. M. Sauriol; Sb.P.G., J. A. Ethier; Prés. et Md.E., H. Legault, M. D., St-André; S.A. et S.F., W. A. Lafond, Carillon. Réunions, dernier dimanche du mois, à 2 hrs p.m., salle Murphy, Carillon.

**112—CEROLE DELORMIERE, Co d'Hochelega.**

Chapelain, Rév. I. Adam, S.J.J.; Sb.P.G., E. N. Hébert, 684 Parc Lafontaine; Prés., Jos. Nantel, 55 Fabre; S.A., Léon Désautels, 175A Marie-Anne; S.F., Geo. D. Bourret, 509 Ave Deslorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 1 Fabre. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 266 rue Bréboeuf.

**No 114—CEROLEST-EUSEBE, Montréal.**

Sb.P.G., A. R. Ranger, 313 Visitation; Prés. Joseph Papin, 765 Ontario; S.A., Delphis Lévesque, 20 ruele Fullum; S.F. et Md. E., J. A. Ranger, 506 Fullum. Réunions, dernier mercredi du mois sous-sol église St-Eusèbe.

**No 116—CEROLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.**

Sb.P. G., Aug. Mathieu, M.D.; Prés., Elz. Duhamel; S.A., D. Goyette; S.F., P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7½ hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

**No 117—CEROLE ST-AUGUSTE, Ste-Elisabeth St-Henri.**

Sb.P.G., P. Vincent, Village Turcot; Prés., Ad. Sénécal, 194 Delinelle; S.A., J. A. Delorme, 428a Beaudry; S.F., La Desrochers, 2554 St-Jacques; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mardis, salle Dansereau, coin Delinelle et Notre-Dame, Ste-Elisabeth.

**No 118—CEROLE GARNEAU, cité St Henri.**

Sb.P.G., Ant. Lalonde, 176½ Delisle, Ste-Cunégonde; Prés., J. M. Marcotte, 17 Place d'Armes; S.A., J. P. Vincent, 201 Chat-ham; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md. E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, 45 Vinet, Ste-Cunégonde.

**No 123—CEROLE DUVERNAY, cité Ste-Cunégonde.**

Sb.P.G., H. Mitchell, 239 Queneel; Prés., J. A. Latreille, 194 Delisle; S.A., Joseph Ménard, 174 Duvernay; S.F., O. Legault, 176 Duvernay; Md. E., Dr. H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 4ème jeudis du mois, à la salle Duvernay, No 45 rue Vinet, Ste-Cunégonde.

**No 124—CEROLE TRIFLUVIEN, Trois-Rivières.**

Sb.P.G., Nap. Déchêne; Prés., Alf. Peltier; S.A., C.B. Lord; S.F., F. X. Vanaase; Md.E., Nap. Lambert. Réunions, 2e et 4e dimanches, 150 rue Notre-Dame.

**No 123—CERCLE STE-GENEVIEVE DE BATISCAN,  
Co Champlain**

Sb.P.G., Donat Baribeau; Prés., O. Duval; S.A., L. M. J. Thibault; S.F., P. Prime Baril; Md.E., F. X. Baril. Réunions, 1er et 3e mardi du mois.

**No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal:**

Chapelain, Rév. J. A. N. Morin; Sb.P.G., Louis Boire, 2052 Labelle; Prés., Victor Carmel, 303 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, 950 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardi, salle St-Edouard, 856 rue Beaubien.

**No 127—CERCLE OLIER, Montréal**

Chapelain, Rév. W. Hébert, P.S.S.; Sb.P.G., C. Sauriol, 1643 St-André; Prés., D. W. Gagnon, 170 St-Denis; S.A., O. Lapalace, 708 St-Ursin; S.F., Isidore Moquin, 5 St-Laurent; Md.E., L. A. Gagnier, 266 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National

**No 128.—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.**

Chapelain, Rév. Père Lallière; Sb.P.G., Octave Vézina, 460 St-Joseph; Prés., J. A. Paradis, 307 Colomb; S.A., Eug. Jo bin, 39 Hermine; S.F., S. Lecavalier, 39 Boisseau; Md.E., Jos. Gosselin, 660 Saint-Valier. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérion, 83 rue Victoria, St-Sauveur.

**No 135 — CERCLE BRUCHES, Montréal.**

Sb.P.G., E. Durocher, 256a Visitation; Prés., Georges Piau, 1200 Ontario; S.A., J. M. E. Larichelle, 559 Sanguinet; S.F., J. Joannette, 19 Huron; Md.E., Z. Comtois, M.D., 506 Parc Lafontaine. Réunions, 1e et 3e vendredis, salle St Louis, 582 Plessis.

**No 139—CERCLE CHAMBLY**

Sb.P.G., Joseph Bouchard; Prés., L. O. Bergovin; S.A., Peter O'Reilly; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergovin. Réunions, 4e vendredis de chaque mois, à la salle Anclair.

**No 140—CERCLE CHICOUTIMI, Co Chicoutimi**

Chapelain, S. G. Mgr F. X. Bailey; Sb.P.G., R. S. Beaulieu; Prés., J. E. A. Dubuc; S.A., D. V. Morrier; S.F., Bruno Lefebvre; Md.E., Edm. Savard. Réunions, 1er vendredi de chaque mois, salle Château Saguenay.

**No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal**

Chapelain, R. P. O. Cornellier, O. M. I., Rue Visitation; Sb.P.G., J. S. Teasdale, 86b Visitation; Prés., Th. Trudeau, 132 Visitation; S.A., Av. Bourbonnière, 241 Rivard; S.F., Jos. Marois, 228 Plessis; Md.E., J. N. Floote, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle Gareau, 243 Maison-ave.

**No 148—CERCLE CHENIER, Montréal.**

Sb. P. G., Geo. Guy, 259 Richelieu, Ste-Cunegonde; Prés., Jos. Caron, Verdun; S.A. et S.F., Flavien Basilières, 411 Charlevoix; Md.E., Dr Henri Campeau, 3196 Notre-Dame, Ste-Cunegonde. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Quintal, rue Charlevoix, près Centre.

**No 149—CERCLE ST-JEAN-BAPTISTE**

Sb. P. G., A. B. Potvin, 324 Rachel; Prés., Noé Leclerc, 874 Sanguinet; S.A., E. A. Desrochers, 634 Montana; S.F., L. J. Forget, 423 Hypolite; Md.E., P. Barrette, 327 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet.

**No 150—CERCLE LARTIGUE, Longue-Pointe**

Chapelain, Rév. J. H. Lecourt; Sb.P.G., C. Bazinet; Prés., Jos. Bernard; S.A., O. Lacombe; S.F., P. Z. Guy; Md.E., J. P. Deschatelets. Réunions, dernier dimanche du mois, salle Guy, rue St-François-Xavier, Longue-Pointe.

**No 160—CERCLE VERDUN, Co Hochelaga.**

Chapelain, Rév. J. E. Richard, curé; Sb.P.G., Victor Rougie; Prés., Jos. Andette, 39 rue Rosa Verdun; S.A., J. A. A. Leclair; S.F., Edgar St-Onge, 179 Ave Church; Md.E., Wildad Rhéaume. Réunions, dernier lundi, salle Sauvé, 33 rue Ross, Verdun.

**No 162—CERCLE STE-SCHOLASTIQUE, Co Deux-Montagnes**

Chapelain, Rév. R. Héru; Sb.P.G., J. A. Ethie; Prés., Simon Cyr; S.A., Joseph Fortier; S.F. et T., J. H. Langlois; Md.E., S. Lamarche. Réunions, dernier mercredi.

**No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal.**

Sb. P. G., Télésp. Blais, 286 Liverpool; Prés., Henri Benoit, 340 Charron; S.A., Jos. Saint-Denis, 331 Charron; S.F., L. C. Fontaine, 119 Island; Md.E., Eugène Virolle, 94 Lapralais. Réunions 1er et 3e mardi, 8 hrs p.m., salle Unity, 590 rue Wellington.

**No 165—CERCLE ST-PAUL DE GRAND'MERE**

Chapelain, Rév. Le Lafèche; Sb.P.G., J. H. Robert; Prés., A. Vadeboncoeur; S.A., Emile Dumais; S.F., F. G. Roy; Md.E., J. O. Ricard. Réunions, 2e et 4e vendredis, Salle Leclerc.

**No 166—CERCLE LACHENAYE**

Sb.P.G., S. C. Rioux; Prés., E. H. Cimon; S.A., J. Y. Pomet; S.F., S. J. Frenette; Md.E., P. Picard. Réunions, 4e lundi du mois.

**No 170 — CERCLE LEON XIII, Montréal.**

Prés., Elz. Morency, 59 Ave Hôtel-de-Ville; S.A., L. A. Morency, 59 Ave Hôtel-de-Ville; S.F., Léon Gélinas, 583 St-André; Md.E., A. C. ristin, M.D., 369 DeMontigny. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Union des Commis Marchands, 149 Berri, à 8 heures p.m.

**No 171—CERCLE CREMAZIE, Ville St-Louis.**

Chapelain, L'Abbé J. M. Lepailleur, P'tre curé, Chanoine Honoraire; Sb.P.G., A. F. Duralan av, 1484 St-Laurent; Prés., Nap Roy, 92 De Gaspe; S.A., Georges Monet, 1741 Saint-Laurent; S.F., J. W. Bastien, 830 St-Hyppolite; Md. F., M. Pelletier, 1629 St-Laurent. Réunions: 4: jeudi du mois, salle Bélanger, rue S. Laurent.

**No 172—CERCLE FRONTINAC, Montréal.**

Sb.P.G., P. Monahan, 755 DeMontigny; Prés., Lucien Dépoca, 165 Saint-Christophe; S.A., A. E. Pélissier, 158 St-André; S.F., Oubert du Grandpré, 388 Wolfe; Md. E., J. S. Teulier, 1518 Ste-Cath. rue. Réunions, 2e et 4e lundis du mois, à la salle Gagnon, No 1079 DeMontigny.

**No 173—CERCLE CONTANT, Montréal.**

Sb. P. G., E. DeLorme, 55 St-Hubert; Prés., J. A. Jarry, 44 St-Denis; S.A., J. A. M. Alp. Oulmet, 71 Dubord; S.F., Louis Bédard, 67 Dubord; Md.E., E. Bastien, 39 Visitation. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et DeMontigny.

**No 174—CERCLE ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis**

Chapelain, Rév. M. J. B. Jobin; Sb.P.G., A. Lepage, 2134 St-Laurent; Prés., Jos. Dépatie, 1538 Espinard; S.A. et S.F., H. Paradis, 1164 Clark; Md.E., G. Dugas, 2260 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 8 hrs p.m., à la salle Sigouin, 39 ave Pacific.

**No 177—CERCLE PAPINEAU, Montréal**

Chapelain, M. le curé avanagh; Sb.P.G., J. E. Brossard; Prés., Emery Larivière, 685 No re-Dame; S.A., J. A. Lepage, 69 Poupard; S.F., D. W. Patenaude, 102 Cherris; Md.E., A. St-Denis, 718 Ste-Catherine. Réunions, 1er jeudi du mois, salle Lavrière, rue Dufresne.

**No 179—CERCLE ST-CAMILLE, Co Wolfe.**

Chapelain, Rév. J. A. Lévesque; Sb.P.G. et Md.E., Alph. Thibault; Prés., F. C. Ginzras; S.A. et S.F., J. N. Crépeau. Réunions, dernier lundi, salle publique.

**No 180—CERCLE ST-PHILÉMON, Stoke Centre, Co Richmond**

Chapelain et Sb.P.G., Rév. E. A. Martel; Prés., A. B. Biron; S.A., Ad. Niquette; S.F. et Md.E., F. J. Bédard. Réunions 4e dimanche.

**No 181—CERCLE STE-CECILE, Ste-Cécile de Whifton,  
Co Compton**

Chapelain et Sb.P.G., Rév. N. S. H. Gaulin; Prés., Pierre Audet; S.A. et S.F., J. E. Belleau; Md.E., J. A. Millette. Réunions, dernier dimanche, à l'École.

**No 182—CERCLE RACINE, Weedon, Co Wolfe**

Chapelain et Sb.P.G., Rév. J. A. Lefebvre, curé; Prés., Gibb. Roy; S.A., S.F. et Md.E., J. P. C. Lemieux, M.D. Réunions, 3e samedi, salle publique de Weedon Centre.

**No 183—CERCLE ST-PROSPER, Co Champlain**

Chapelain, Rév. O. H. Lacerte, curé; Sb.P.G., Art. Cossette; Prés. Wm Frigon; S.A. S.F. et Md.E., F. X. Massicotte, M.D. Réunions, dernier mardi, à la salle publique.

**No 186—CERCLE ST-ALPHONSE, Thetford Mines**

Chapelain, Rév. J. G. Goudreau; Sb.P.G., Alphonse Blais; Prés., L. E. Roberge; S.A., Camille Manseau; S.F., J. O. Vallières; Md.E., J. E. Beaudet. Réunions, dernier jeudi du mois, salle Labranche.

**No 188—CERCLE LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière**

Chapelain et Sb.P.G., Rév. A. Rouleau; Prés., R. Breton. S.A., Geo. Gagnon; S.F., Ch. Bergeron; Md.E., P. J. O. Lauriant. Réunions, dernier dimanche du mois.

**No 189—CERCLE ST-DÉSIRÉ, Black Lake, Co Mégantic**

Chapelain, Rév. J. Gagnon, curé; Sb.P.G., J. F. Bilodeau; Prés., J. Rouleau; S.A., David Champagne; S.F., F. H. Bédard; Md.E., Tancred Fontaine. Réunions, 3e dimanche du mois, salle des Forestiers Catholiques.

**No 190—CERCLE ST-FERDINAND, Co Mégantic**

Chapelain, Rév. L. Gagné; Sb.P.G., Pierre Bédard; Prés., Ismaël Marchand; S.A., Narcisse Rheault; S.F., Allyre Roberge; Md.E., G. A. Taschereau. Réunions, dernier jeudi du mois.

**No 191—CERCLE VICTORIAVILLE, Co Arthabaska**

Chapelain, Rév. S. E. Edge; Sb.P.G., Zéph. Auger; Prés., J. O. Legendre; S.A. et S.F., Geo. Beaudet; Md.E., P. I. N. Laurondeau. Réunions, dernier lundi du mois, salle Poitras.

**No 194—CERCLE ST-BERNARDIN, Waterloo**

Sb.P.G., Augustin Côté; Prés., J. M. Bourgeois; S.A., S. Brouillette; S.F., Léon Ravin; Md.E., Arthur Vallancourt. Réunions, 3ème dimanche du mois.